

Ebène, Maurice, 17 juillet (Infosplusgabon) - La Commission de l'océan Indien (COI) compte, depuis jeudi, un nouveau secrétaire général, en la personne du Réunionnais, Vêlayoudom Marimoutou, ancien recteur de l'Académie de La Réunion, qui succède au Comorien Hamada Madi, a-t-on appris auprès du siège de cette organisation indocéanique qui se trouve à Ebène, en l'île Maurice.

La cérémonie de passation s'est déroulée par visioconférence le 16 juillet 2020 dans un contexte marqué par la pandémie de Covid-19.

Faisant un bilan de ses quatre années passées à la tête de la COI, M. Hamada Madi, a présenté les principaux résultats de son mandat qu'il avait placé sous le signe de la sécurité. « Sécurité maritime, climatique, alimentaire, sanitaire : de 2016 à 2020, les résultats sont nombreux. Ils témoignent surtout de l'indéniable valeur ajoutée de la COI pour notre région, pour chacun de nos États », a-t-il dit.

Selon lui, la COI a renforcé, durant les quatre dernières années, son positionnement dans le paysage politique et diplomatique. « Après avoir accueilli la Chine comme premier membre observateur en 2016, mon mandat a été marqué par l'arrivée dans la famille élargie de la COI

de l'Union européenne, l'OIF et l'Ordre de Malte en 2017 puis de l'Inde, du Japon et de l'Organisation des Nations unies en 2020 », a-t-il déclaré, avant d'ajouter : « C'est dire le rayonnement, la crédibilité et le poids de la COI sur la scène internationale ».

M. Madi a, ensuite, parlé des résultats concrets au niveau opérationnel de la COI, dont l'installation en cours du câble Internet très haut débit METISS dont l'accord de construction et de gestion a été signé en 2017 sous son égide, mise en place d'une architecture de sécurité maritime et création de deux centres régionaux grâce à deux accords régionaux dont il a été le dépositaire.

Il y a eu aussi cofinancement avec l'Union européenne de 11 projets d'énergies durables qui ont apporté de la lumière, de l'eau ou des activités génératrices de revenus à des milliers de familles de l'Indianocéanie, signature de 17 nouveaux projets de coopération en cours.

De son côté, Vêlayoudom Marimoutou, qui est le 9ème secrétaire général de la Coi, a balisé les priorités de son action qui tourneront autour de la sécurité, du climat et la biodiversité et l'économie. « C'est un agenda commun avec une vision océanique pour la construction de cette liberté. C'est un agenda de surveillance maritime, de protection de nos espaces maritimes, de protection de nos espaces marins », a-t-il déclaré.

Selon lui, « l'agenda climatique est absolument décisif » parce qu'il s'agit de l'avenir immédiat de nos îles, de leur résilience et « l'agenda biodiversité est un agenda stratégique pour toute la

région » car il est question de « notre capital naturel ».

Quant à l'économie : « La question de la connectivité des réseaux et de ses réseaux de transport est centrale, économiquement et politiquement. [...] La connectivité est le premier pilier de la stratégie économique qui doit être développée dans la région ».

Vêlayoudom Marimoutou entend donc réconcilier l'agenda économique et l'agenda environnemental aux fins du développement durable dans cette partie du monde. « Pour ce faire, il s'agira aussi de promouvoir davantage encore les énergies durables, l'éducation et les offres de formation ou encore la santé. L'approche est globale et vise à faire émerger une Indianocéanie authentiquement durable. C'est toute la mission de la COI », a-t-il souligné.

Malgré les contraintes imposées par la pandémie de Covid-19, les représentants des Etats membres des membres observateurs, des partenaires et du corps diplomatique ont assisté à la cérémonie de passation.

Ainsi, une centaine de personnes ont suivi l'événement depuis huit territoires dont Ebène et Port-Louis à Maurice, Moroni aux Comores, Antananarivo à Madagascar, Victoria aux Seychelles, Saint-Denis à La Réunion ou encore Paris en France, Pretoria en Afrique du Sud et Genève, en Suisse.

Créée en 1984, la COI compte cinq membres, dont Maurice, La Réunion, Madagascar, les Comores et les Seychelles.

FIN/ INFOSPLUSGABON/AAZ/GABON2020

© Copyright Infosplusgabon